



Le Point du Jour

15 allée des Loisirs

87520 Cieux

**DOSSIER D'INSCRIPTION AU COLLÈGE /LYCEE**  
**« LE POINT DU JOUR »**  
Année 2018-2019  
(un dossier par enfant)

**NOM et Prénoms de l'enfant :**

.....

Chers parents,

Merci de bien vouloir remplir ce conséquent dossier d'inscription.

Il nous permettra d'avoir en notre possession toutes les informations dont nous aurons besoin :

- pour nous occuper au mieux de votre enfant (son bien-être, sa santé, son chemin d'apprentissage),
- pour garantir la pérennité de l'école (votre implication, informations financières, conformité à la Loi).

Il contient également des informations à conserver, dont vous aurez besoin tout au long de l'année.

En cette première rentrée, il se peut que ce dossier soit incomplet. Nous serons peut-être amenés à vous demander ou vous transmettre des informations supplémentaires en cours d'année et nous l'améliorerons avec votre aide. Merci de votre compréhension.

Je nous souhaite une belle et riche année scolaire !

**Marie-Astrid LEBRAUD-BRUYERES**  
**Fondatrice M'ÉDUCENS**

- Merci de nous transmettre tous les documents suivants (marqués d'un ☞ dans le dossier ci-après) :
  - ☞ Copie du livret de famille ou copie intégrale de l'acte de naissance de l'enfant ou copie de la C.N.I
  - ☞ Justificatif de domicile de moins de 3 mois.
  - ☞ *En cas de divorce ou séparation des parents, copie du jugement des Affaires Familiales stipulant les conditions d'exercice de l'autorité parentale le cas échéant.*
  - ☞ Certificat / Pages du carnet de santé mentionnant les vaccinations obligatoires à jour.
  - ☞ Documents en lien avec le suivi et aménagements dans la scolarité (dossier sanitaire)
  - ☞ En cas de traitement régulier, les ordonnances récentes et médicaments correspondant + copie mutuelle santé + carte d'identité en cas d'hospitalisation
  - ☞ Certificat d'assurance responsabilité civile pour votre enfant.
  - ☞ Certificat de radiation de l'établissement scolaire précédent appelé aussi EXEAT (si vous l'avez déjà).
  - ☞ Attestation CAF du quotient familial du mois en cours au jour de l'inscription ou si vous n'en avez pas, le dernier avis d'imposition pour calcul des frais de scolarisation
  - ☞ Chèques pour paiement des frais de scolarité, d'inscription et d'adhésion.
  - ☞ Bulletins scolaires de l'année écoulée
- Merci de vérifier que vous avez bien rempli toutes les fiches marquées d'un ✎ dans le dossier ci-après :
  - ✎ F1 : « Renseignements familiaux »
  - ✎ F2 : « Dossier sanitaire de liaison » (4 pages)
  - ✎ F3 : « L'enfant » (3 pages)
  - ✎ F4 : « Investissement familial »
  - ✎ F5 : « Autorisations » ( 2 pages)
  - ✎ F6 : Fiche d'adhésion à l'association « M'ÉDUCENS »
  - ✎ F7 : Fiche d'engagement financier
- Merci de conserver chez vous les fiches marquées ⓘ.

NB : Pour simplifier ce dossier, nous utilisons les dénominations « Père » et « Mère », que l'on peut également entendre comme « Tuteur » ou « Responsable légal » si vous n'êtes pas parent.

## ✍ F1 : RENSEIGNEMENTS FAMILIAUX

NOM / Prénom de l'enfant : .....

Père	Mère
Nom : .....	Nom : .....
Prénoms : .....	Prénoms : .....
Nationalité(s) : .....	Nationalité(s) : .....
Adresse : .....	Adresse : .....
.....	.....
Profession : .....	Profession : .....
Employeur : .....	Employeur : .....
Tél. portable : .....	Tél. portable : .....
Tél. travail : .....	Tél. travail : .....
Tél. fixe : .....	Tél. fixe : .....
@ : .....	@ : .....

Situation familiale des parents / responsables légaux :

mariés    vie maritale ou PACS    séparés    divorcés    célibataire    garde alternée

Autre : .....

**Personne(s) à prévenir en cas d'urgence (dans l'ordre) : 1 : Père / Mère \*   2 : Père / Mère \***

**Personne(s) autorisée(s) à venir chercher votre enfant à la sortie de l'école (autre que les parents)**

<p><b>3</b></p> <p>Nom : .....</p> <p>Prénom : .....</p> <p>Lien avec l'enfant : .....</p> <p>Adresse : .....</p> <p>.....</p> <p>Tél. fixe : .....</p> <p>Tél. portable : .....</p>	<p><b>4</b></p> <p>Nom : .....</p> <p>Prénom : .....</p> <p>Lien avec l'enfant : .....</p> <p>Adresse : .....</p> <p>.....</p> <p>Tél. fixe : .....</p> <p>Tél. portable : .....</p>
--	--

**Moyen de transport domicile-école :**  véhicule des parents / famille    co-voiturage    prise en charge taxi  
 deux roues    autres : .....

<p>Votre enfant est autorisé à quitter seul l'école dès la fin des apprentissages (soir) : <input type="checkbox"/> OUI   <input type="checkbox"/> NON</p> <p>En cas d'absence de professeur, votre enfant est autorisé à quitter l'établissement :  <input type="checkbox"/> OUI   <input type="checkbox"/> NON</p> <p>Acceptez-vous de recevoir un SMS en cas d'absence non-autorisée ? <input type="checkbox"/> OUI   <input type="checkbox"/> NON</p>	<p>Votre enfant est-il autorisé à sortir de l'école lors de la pause déjeuner ? <input type="checkbox"/> OUI   <input type="checkbox"/> NON</p> <p>à un autre moment ? <input type="checkbox"/> OUI   <input type="checkbox"/> NON</p> <p><b>Les autorisations accordées dégagent l'établissement de toutes responsabilités en cas d'accident.</b></p>
---	--

## F2 : FICHE SANITAIRE DE LIAISON (4 PAGES)

NOM / Prénom de l'enfant : .....

Date de naissance : .....  garçon  fille

NOM / Prénom du père : ..... Tel : .....

NOM / Prénom de la mère : ..... Tel : .....

Coordonnées téléphoniques professionnelles du père : .....

Coordonnées téléphoniques professionnelles de la mère : .....

### En cas d'accident, l'établissement s'efforce de prévenir la famille par les moyens les plus rapides :

Personne(s) à prévenir en cas d'urgence (dans l'ordre) : **1** : Père / Mère \* **2** : Père / Mère \*

<b>3</b>	<b>4</b>
Nom : .....	Nom : .....
Prénom : .....	Prénom : .....
Lien avec l'enfant : .....	Lien avec l'enfant : .....
Adresse : .....	Adresse : .....
.....	.....
Tél. fixe : .....	Tél. fixe : .....
Tél. portable : .....	Tél. portable : .....

*En cas d'urgence, le médecin régulateur du SAMU oriente l'enfant accidenté ou malade vers l'hôpital public le mieux adapté. Le transport est assuré par les services de secours d'urgence. La famille est avertie par nos soins. Un élève mineur ne peut sortir de l'hôpital qu'accompagné d'un responsable légal.*

Pour toute hospitalisation, il nous sera demandé :

- numéro de sécurité sociale personnel de l'élève : .....
- copie de la mutuelle santé en cas d'hospitalisation
- copie de la carte d'identité de l'élève.

#### MÉDECIN TRAITANT :

Nom / Prénom : ..... Tel : .....

Adresse : .....

#### VACCINATIONS

Les vaccinations obligatoires de l'enfant sont-elles à jour ?  oui  non

➔ Joindre une photocopie des pages concernées du carnet de santé.

VOTRE ENFANT SUIV-IL UN TRAITEMENT MÉDICAL ?  OUI  NON

➔ Si oui, joindre une ordonnance récente et les médicaments correspondant (boîte de médicaments dans leurs emballages d'origine marqués au nom de l'enfant avec la notice, ceci glissé dans une pochette)

➔ Pour un traitement à l'année (asthme, allergie, épilepsie...) une ordonnance devra préciser que ce traitement est utilisable pour toute l'année scolaire

➔ Tout traitement psychiatrique fera l'objet d'une rencontre spécifique avec les parents, d'un échange avec le professionnel concerné voire de la rédaction d'un protocole individuel.

NB : Aucun médicament ne pourra être pris à l'école sans ordonnance datée et signée par un médecin.

**VOTRE ENFANT A-T-IL DES ALLERGIES CONNUES ? (ALIMENTAIRE ET AUTRE)**  oui  non

Si oui, précisez la cause de l'allergie et la conduite à tenir .....

.....

.....

**VOTRE ENFANT A-T-IL CONNU DES DIFFICULTÉS DE SANTÉ ?**(maladie, accident, crises convulsives, hospitalisation, opération, rééducation...). Merci d'en préciser **LES DATES** et les **PRÉCAUTIONS À PRENDRE.**

.....

.....

.....

**VOTRE ENFANT A-T-IL DÉJÀ FAIT :**

- DIABÈTE
- ÉPILEPSIE
- CRISES D'ANGOISSE
- TÉTANIE / SPASMOPHILIE
- AUTRE : .....

**RECOMMANDATIONS UTILES DES PARENTS**

.....

.....

.....

.....

**LES DOCUMENTS SANITAIRES SERONT À DISPOSITION DE L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE POUR POUVOIR EFFECTUER UN TRAVAIL COHÉRENT ET SERONT TENUS SOUS CLEF DANS L'ARMOIRE DE L'INFIRMIÈRE.**

Nous soussignés,....., responsables légaux de l'enfant et titulaires de l'autorité parentale, certifions l'exactitude des renseignements mentionnés dans cette fiche.

**En cas d'urgence, nous autorisons la responsable de l'école à prendre toutes les mesures rendues nécessaires par l'état de l'enfant : soins d'urgence, transport, hospitalisation, interventions cliniques jugées indispensables et urgentes par le médecin appelé, en cas d'impossibilité de nous joindre (nous ou le médecin traitant) dans les meilleurs délais.**

Fait le ..... à .....

Signature du père

Signature de la mère

## SANTÉ ET SCOLARITÉ

NOM-PRÉNOM DE VOTRE ENFANT : .....

VOTRE ENFANT A-T'IL UN DOSSIER MDPH ?  OUI  NON

VOTRE ENFANT A-T'IL DÉJÀ BÉNÉFICIÉ D'UN PAP, PAI OU PPS ?  OUI  NON

➔ **SI OUI, JOINDRE UNE PHOTOCOPIE DES DOCUMENTS CONCERNÉS**

VOTRE ENFANT A-T'IL DÉJÀ BÉNÉFICIÉ D'UN AMÉNAGEMENT D'ÉPREUVES ?  OUI  NON

➔ **SI OUI, JOINDRE UNE PHOTOCOPIE DES PAGES CONCERNÉES**

VOTRE ENFANT RENCONTRE-T-IL DES DIFFICULTÉS D'APPRENTISSAGE ?  OUI  NON

➔ **SI OUI, COCHER CI-DESSOUS**

**À CAUSE D'UNE SITUATION DE :**

- DYS (À PRÉCISER) .....
- TDAH  AVEC TROUBLES DE L'ATTENTION
- SYNDROME AUTISTIQUE LÉGER
- HPI
- SOUFFRANCE SCOLAIRE (SANS « TROUBLES » RALENTISSANT LES APPRENTISSAGES CITÉS CI-DESSUS)
- DIFFICULTÉS IMPORTANTES À S'INTÉGRER DANS UN GROUPE (SANS « TROUBLES » CITÉS CI-DESSUS)
- DIFFICULTÉS IMPORTANTES À SUIVRE DANS LE RYTHME IMPOSÉ (SANS « TROUBLES » CITÉS CI-DESSUS)
- AUTRE : .....

➔ **JOINDRE UN BILAN ORTHOPHONIQUE ET/OU PSYCHOMOTEUR SI VOUS EN POSSÉDEZ UN.**

CELA A T'IL ENTRAÎNÉ UNE DÉSCOLARISATION ?  OUI  NON

SI OUI, MERCI DE CITER LA DURÉE.....

SI IL Y A EU DÉSCOLARISATION, MERCI D'EXPLIQUER LE PARCOURS DANS LA FEUILLE SUIVANTE.

**MERCI D' EXPLIQUER SUCCINCTEMENT CE QUI A ÉTÉ MIS EN PLACE POUR AIDER VOTRE ENFANT DANS SA SCOLARITÉ PRÉCÉDENTE** ( AMÉNAGEMENTS DIVERS, AVS ET NOMBRE D'HEURES, ORDINATEUR...). S'IL A SON PROPRE OUTIL DE TRAVAIL (TABLETTE, ORDINATEUR), MERCI DE NOUS EN FAIRE PART.

.....

.....

.....

.....

.....

*Dans la feuille suivante, merci de retracer les grandes lignes du parcours scolaire de votre enfant, des difficultés rencontrées, de ses craintes liées à la scolarité, des suivis médicaux et autres...*

*Si aujourd'hui, il y a un ou des suivis en cours, veuillez-nous donner le nom de ces intervenants afin que nous puissions effectuer un travail constructif et dans l'intérêt de votre enfant.*

*Vous pouvez également décrire des choses (événements, comportements face à une situation etc...) qui nous aideront à comprendre votre enfant et à réajuster notre intervention en conséquence.*

*DE PLUS, MERCI DE NOUS INDIQUER LES BESOINS PARTICULIERS DE VOTRE ENFANT AFIN DE VOIR CE QU'IL EST POSSIBLE DE METTRE EN PLACE POUR FACILITER SES APPRENTISSAGES.*



**F3/1 : « L'ENFANT » .....paroles de parents**

NOM / Prénom de votre enfant : .....

Âge à ce jour : .....

Scolarité / mode d'instruction antérieurs à l'entrée au collège-lycée Le Point du Jour : .....

Niveau scolaire validé : .....

LV1 ANGLAIS OU .....  LV2 À PRÉCISER .....

Quel vécu en a-t-il/elle eu ? (S'il y a eu déscolarisation merci d'indiquer la durée et la dernière classe) .....

Pouvez-vous résumer en quelques mots/lignes ce qui vous amène à inscrire votre enfant ? et comment avez-vous connu notre école ? .....

Quelles sont les qualités, compétences, domaines d'expertise que vous reconnaissez à votre enfant ? .....

 **F3/2 : « L'ENFANT ET SON ENTOURAGE »**

Avec qui votre enfant vit-il au quotidien ? (parents, frères, sœurs, autres) .....

.....  
.....  
.....

Vit-il une garde partagée ? Comment s'organise-t-elle ? .....

.....  
.....  
.....  
.....

Quels sont les repères importants (repères, règles, valeurs, interdits...) dans votre fonctionnement familial ?  
(Par exemple, l'utilisation du portable n'est pas autorisé pendant le repas).....

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

Quelles sont les activités de votre enfant en dehors de l'école et de la maison ? Avec qui les vit-il ? .....

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

*Cette page est un lieu d'expression pour le futur élève. Il est important de le laisser s'exprimer sans reprendre ses phrases. Peu importe les erreurs de syntaxe, d'orthographe... Ce document ne peut aiguiller le travail de l'équipe que s'il est vrai. Le verso peut être utilisé. Ce document peut aussi être rempli lors d'entretien. Cette page doit être obligatoirement remplie à la main. Si cette feuille ne convient pas, votre enfant prendra une autre feuille et inscrira le numéro des questions.*

1/ Qu'est-ce qui te donne envie de rentrer au collège-lycée « Le Point du Jour » ? Peux-tu expliquer pourquoi ? .....

.....  
.....  
.....

2/ Y a-t-il des choses qui t'inquiètent ? .....

.....  
.....  
.....

3/ Qu'est-ce que tu aimes faire dans la vie ? Qu'est-ce qui t'intéresse beaucoup en ce moment ? (tes passions, tes émissions, tes discussions, tes envies).....

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

4/ Quelles sont les matières que tu aimes beaucoup et celles que tu n'aimes pas du tout : ..

.....  
.....  
.....

5/ Qu'attends-tu de cette école? .....

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

6/ Veux-tu rajouter autre chose ? Des choses qui te tiennent à cœur ? Des envies de partager quelque chose ? Des envies de faire une activité spécifique ? .....

.....  
.....  
.....

## ✍ F4 : INVESTISSEMENT FAMILIAL

Le fonctionnement de l'école nécessite un investissement familial (parents, grands-parents, oncles, tantes, fratrie) important que nous avons estimé à **4 heures par mois par enfant**. Vous pouvez décider de ne pas effectuer ces heures et de les payer à l'école. Le coût horaire est fixé à 15€/heure.

Famille de .....

**Pour remplir ce tableau : ajoutez le nom de la personne concernée devant les symboles de la case correspondante**

		Je suis à priori reconnu compétent (par ma formation, mon métier, mon expérience)	Je me sens compétent	J'ai envie de le faire
À l'école sans ados	Ménage	👍	☆	😊
	Petits travaux et réparations	👍	☆	😊
	Aide informatique : installation des ordinateurs, des logiciels, aide à l'utilisation, conseils d'utilisation auprès de l'équipe pédagogique	👍	☆	😊
À l'école avec les adolescents	Accueil matin ou soir avant l'école	👍	☆	😊
	Présence lors du moment détente après le déjeuner (entre 13h et 14h)	👍	☆	😊
	Accompagnement en sorties	👍	☆	😊
	Atelier informatique	👍	☆	😊
	Activité jardin	👍	☆	😊
	Atelier cuisine	👍	☆	😊
	Atelier travaux manuels <input type="checkbox"/> couture <input type="checkbox"/> bricolage <input type="checkbox"/> Fabrication <input type="checkbox"/> autre : .....	👍	☆	😊
	Activités écoconstruction ou autre activité extérieure : .....	👍	☆	😊
	Activité artistique <input type="checkbox"/> dessin <input type="checkbox"/> peinture <input type="checkbox"/> sculpture <input type="checkbox"/> gravure <input type="checkbox"/> musique <input type="checkbox"/> autre : .....	👍	☆	😊
Hors ou à l'école	Recherche de fonds (subventions, mécènes....)	👍	☆	😊
	Comptabilité	👍	☆	😊
	Co-organisation d'événements	👍	☆	😊
	Présence lors d'événements	👍	☆	😊
	Création de liens avec l'environnement de l'école	👍	☆	😊
	Autre : .....	👍	☆	😊
	Autre : .....	👍	☆	😊

**NB : Les interventions de bénévoles auprès des enfants se feront toujours en groupe, et en présence d'un membre de l'équipe pédagogique. Elles nécessiteront une rapide formation afin de respecter le projet pédagogique de l'école.**

### **Autorisation de SORTIES SCOLAIRES**

Nous soussignés, ..... (père)

..... (mère)

autorisons notre enfant.....

à participer à toutes les activités se déroulant en dehors de l'enceinte de l'école, et à effectuer les déplacements, à pieds ou en véhicules de transport autorisés, liés à ces activités.

Fait le ..... à .....

**Pour les mineurs :**

Signatures :

Père

Mère

**Pour les majeurs :**

Signature :

---

### **Droit à l'image**

*En début d'année, nous constituerons une « planche » avec la photo de chaque élève associée du nom et prénom. Elles serviront à chaque intervenant dans le collège-lycée « Le Point du Jour ». Cette « planche » reste dans l'enceinte de l'établissement et est détruite en fin d'année scolaire.*

*Merci de votre collaboration.*

**Conformément à l'article 9 du Code Civil concernant le respect de la vie privée, le droit à l'image est protégé.**

Nous soussignés, ..... (père)

..... (mère)

autorisons Le Point du Jour à photographier ou filmer notre enfant .....

ou nous-mêmes dans le cadre des activités de l'association et à utiliser ces images qui peuvent être mises en ligne sur le site internet ou site facebook du Point du Jour ou dans un article de presse.

autorisons Le Point du Jour à photographier ou filmer notre enfant .....

uniquement si ces images restent dans l'enceinte de l'école.

n'autorisons pas Le Point du Jour à photographier ou filmer notre enfant .....

Fait le ..... à .....

**Pour les mineurs :**

Signatures :

Père

Mère

**Pour les majeurs :**

Signature :

**F5 fiche 2 : AUTORISATION D'UTILISATION DE MATÉRIELS ET PRODUITS**  
**POUR LES ACTIVITÉS**

Nous soussignés, ..... (père)

..... (mère)

autorisons notre enfant .....

à utiliser le matériel mis à disposition pour les ateliers et activités délivrés par l'association M'ÉDUCENS pour les apprentissages. Des produits\* peuvent également être utilisés pour les ateliers de créations, d'arthérapie... mais seront les plus naturels possibles (exemple : Substitut écologique de White Spirit)

Fait le ..... à .....

**Pour les mineurs :**

Signatures :

Père

Mère

**Pour les majeurs :**

Signature :

*\*Veuillez indiquer, dans la fiche sanitaire, s'il y a des allergies connues à certains produits*

**AUTORISATION DE TRANSPORT**



entre le transport collectif et Le Point du Jour

Nous soussignés, ..... (père)

..... (mère)

autorisons notre enfant .....

à être véhiculé par un membre de l'équipe M'Éducens dans son véhicule personnel. Les assurances pour les conducteurs seront ajustées en conséquence.

Les points de récupération des élèves sont :

- Oradour sur Glane Arrêt du Car Moovh 87

- Nantiat gare SNCF

*Nous rappelons qu'il s'agit d'un service rendu pour que votre enfant accède à l'école et n'a aucun caractère obligatoire de la part de M'Éducens. Toute absence devra être signalée avant l'heure de récupération. Concernant ce service, les personnes qui récupèrent les jeunes le matin ou qui les avancent au lieu de transport, le soir, ne sont pas tenues d'être présentes à l'arrivée du transport en commun.*

Fait le ..... à .....

Signatures :

Père

Mère

**F6 : BULLETIN D'ADHÉSION À L'ASSOCIATION « M'ÉDUCENS »**

ASSOCIATION M'ÉDUCENS



15 allée des Loisirs  
87520 Cieux

Association « M'ÉDUCENS »  
15 allée des loisirs  
87520 Cieux

[meducens@gmail.com](mailto:meducens@gmail.com)

**NB : Si vous étiez déjà adhérent auparavant, vous pouvez ne remplir que les infos marquées en gras.**

**NOM :** .....

**Prénom :** .....

Date de naissance : .....

Adresse postale : .....

Adresse mail : .....

Numéro de téléphone : .....

**Adhésion :**

**Montant de l'adhésion** (*Rappel : 20€/pers , valable pour une année comptable*) : .....

Adhésion souscrite le : .....

Par chèque n° : .....

En espèces.

**Je déclare avoir pris connaissance des statuts de l'association et adhérer à ses valeurs.**

**Fait le** ..... **à** .....

**Signature :**

Cadre réservé à la gestion de l'association. Merci de ne rien y inscrire.

**F7 : FICHE D'ENGAGEMENT FINANCIER À L'ASSOCIATION « M'ÉDUCENS »**



Association « M'ÉDUCENS »  
**Pour l'école « Le Point du Jour »**  
15 allée des loisirs  
87520 Cieux

[contact.lpdj@gmail.com](mailto:contact.lpdj@gmail.com)

Nous soussignés, .....(père)

..... (mère)

**déclarons nous engager à régler les frais de scolarité comme décrits dans le paragraphe dédié de la charte-projet pédagogique et repris ci-dessous :**

1/ Le montant annuel de la scolarité est payable à l'inscription. Vous pouvez choisir de l'étaler en un (1) à douze (12) paiements.

- Paiement par chèques : l'ensemble des chèques complétés et libellés à l'ordre de « M'ÉDUCENS », sera joint au dossier d'inscription. Concernant l'étalement, les chèques qui comporteront la motion « à encaisser le mois de ..... » seront encaissés entre le 1<sup>er</sup> et le 5 de chaque mois.
- Paiement par virement automatique pour la période de grandes vacances scolaires (mode à venir)

2/ Les frais de scolarité seront étalés sur 12 mois pour alléger la prise en charge mensuelle avec obligation de prélèvement pendant la période estivale si le règlement ne se fait pas par chèque.

3/ Aucune déduction pour absence ne pourra être faite. Les frais sont dus quelle que soit la nature de celle-ci.

4 / Tout trimestre entamé est dû (sauf durant la période d'essai )

5/ Les périodes de stage y sont comprises.

**Pour rappel : Nous vous demandons de signaler au plus tôt toute difficulté de paiement des mensualités à la trésorière de l'association ou auprès de la direction. Vous pourrez étudier avec elle des solutions.**

Dans tous les cas, chaque situation devra être régularisée dans les trois mois.

**Au-delà, nous ne pourrions pas mettre en péril la viabilité de l'école dont l'équilibre économique est fondamental. Votre enfant ne pourrait alors plus être scolarisé à l'école.**

Signature du père

Signature de la mère

## ① CALENDRIER ET HORAIRES 2018-2019

### **RENTRÉE :**

#### **ELLE AURA LIEU LE LUNDI 3 SEPTEMBRE 2018**

Une rentrée progressive est possible sur simple demande et après discussion avec la famille concernée.

Dans l'éventualité où Le Point du Jour devrait repousser sa date d'ouverture, les frais de scolarité seront réduits au prorata par semaine de retard.

Les adolescents seront amenés doucement vers les apprentissages. L'équipe pédagogique doit apprendre à connaître chacun d'entre eux dans sa singularité afin d'optimiser la coordination, le travail en collectivité

Nous construirons le planning de rentrées en concertation avec l'équipe pédagogique au complet et nous vous le communiquerons au plus tôt.

***NB : cette rentrée étant encore soumise à diverses autorisations administratives, la rentrée peut être décalée. Comme nous vous l'avions communiqué, nous vous recommandons de prévoir une alternative.***

**VACANCES SCOLAIRES :** Pour l'année scolaire 2018/2019, les périodes de vacances sont celles de l'académie de Limoges (zone A).

**JOURS FÉRIÉS :** L'école sera fermée les jours fériés hors vacances scolaires.

### **HORAIRES :**

L'école est ouverte les **lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 8h45 à 17h15 (à confirmer).**

Si l'enfant est déposé avant l'ouverture du bâtiment et la présence sur site d'encadrants pédagogiques, le Point du Jour décline toute responsabilité. Notre objectif est d'organiser un accueil des jeunes avant et après l'ouverture de l'école. Pour cette première rentrée scolaire, nous ne sommes pas en mesure de proposer ce service.

### **LES MERCREDIS :**

Des demi-journées seront organisées pour travailler en individuel avec chaque jeune afin de répondre aux mieux à leurs demandes, besoins, de travailler sur leurs lacunes, reprendre les bases...en lien avec le personnel enseignant des matières concernées.

Pour une raison d'équité, le nombre d'heures mises à disposition devront être les mêmes pour chaque enfant. Toutefois, si le jeune ou la famille refuse, n'en ressent pas le besoin, rien ne pourra être demandé en contrepartie.

Toutefois, si le jeune a de très gros besoins de cours individuels, l'association M'Éducens pourra envisager des cours payants pendant les vacances, à la demande des parents.

## ① CONDITIONS GÉNÉRALES POUR L'INSCRIPTION À « LE POINT DU JOUR » POUR L'ANNÉE 2018-2019

### GÉNÉRALITÉS :

**Le Point du Jour** est un établissement d'enseignement privé laïque du second degré (collège et lycée), hors contrat avec l'Éducation Nationale. La structure juridique qui la porte est l'association « **M'ÉDUCENS** ».

Le Point du Jour accueille des (pré-)adolescents et jeunes adultes de 10 ans à 21 ans révolus.

Le respect de l'essence même du projet est vérifié par Marie-Astrid LEBRAUD-BRUYERES présidente & fondatrice de l'association.

L'école est située au 15 allée des Loisirs 87520 Cieux.

Les locaux appartiennent à la commune qui est très soutenante.

**L'association « M'ÉDUCENS »** a pour vocation de lutter contre l'échec scolaire en créant des lieux de vie pour accompagner les enfants dans leurs apprentissages et de proposer des temps adaptés, soutien et outils aux parents d'enfants en souffrance scolaire qu'ils soient dans le public ou le privé. Son fonctionnement a été voulu collectif, les décisions se prennent en Conseil d'Administration et en Assemblée Générale (cf statuts).

En tant que parents/responsables légaux, l'un de vous sera automatiquement adhérent de l'association. L'autre parent est libre d'adhérer à son tour.

### L'ADMISSION :

L'adhésion de la famille à la charte et projet pédagogique est un critère d'admission. Cette charte est jointe au présent dossier d'inscription.

Le profil de l'enfant doit répondre aux missions de ce collège-lycée alternatif. Les parents et l'équipe pédagogique doivent s'assurer que Le Point du Jour est en capacité de répondre aux besoins de l'enfant tout comme l'enfant doit avoir les capacités nécessaires pour entrer dans cette école alternative. Une prise en charge trop importante entraînera une ré-orientation.

### PÉDAGOGIE :

Le projet pédagogique de l'école repose sur trois piliers fondateurs :

- ① **Apprendre naturellement**, en respectant les rythmes, désirs et enthousiasmes de chacun.
- ② **Se connaître soi-même** et appuyer son chemin de vie sur ses forces, ses talents, ses réussites.
- ③ **Apprendre à coopérer**, à communiquer de façon non-violente, dans la mixité d'âges et au sein d'espaces démocratiques.

Plusieurs entretiens obligatoires seront organisés avant chaque inscription entre l'équipe pédagogique et la famille, afin de s'assurer que les projets éducatifs respectifs soient bien compatibles et que l'enfant est en capacité et a la volonté d'entrer dans cette école.

### INVESTISSEMENT FAMILIAL :

Le fonctionnement de cette école nécessite un investissement familial important. Non seulement pour en limiter les frais financiers, mais également pour concrétiser un des propos de l'école qui est celui de la coéducation. Les parents sont et restent les premiers éducateurs de l'enfant. À ce titre, nous souhaitons qu'ils prennent part à la vie de l'école, à leur mesure.

Nous avons estimé cet investissement familial nécessaire à 4 heures par mois par enfant.

**✍ Merci de remplir la fiche F4 « Investissement familial » pour commencer à dessiner votre place dans ce fonctionnement.**

Vous pouvez décider de ne pas effectuer ces heures et de les payer à l'école. Le coût horaire est fixé à 15€/heure.

Si vous avez des interrogations, d'autres idées d'intervention, n'hésitez pas à nous contacter.

### **FRAIS DE SCOLARITÉ :**

Les frais de scolarité sont calculés en fonction du quotient familial (disponible auprès de la CAF).

➔ **Merci de nous fournir une attestation de la CAF en date du moment de l'inscription (téléchargeable sur leur site Internet ou à demander).**

Le quotient familial peut également être calculé comme suit : (RFR / nb de parts x 12)

RFR : revenu fiscal de référence.

➔ Dans ce cas, nous vous demanderons de nous fournir votre fiche d'imposition.

La grille tarifaire 2018/2019 est la suivante :

EN COURS DE CALCUL CHEZ NOTRE NOUVELLE COMPTABLE

**à ce jour, d'après des premiers calculs,  
nous savons que cela se situe aux environs de 400€ mensuels sur douze mois  
Les chiffres définitifs devraient nous être communiqués au début de ce mois d'août 2018.**

### **PAIEMENT :**

• Le montant annuel de la scolarité est payable à l'inscription. Vous pouvez choisir de l'étaler en 1 (un) à 12 (12) paiements.

- Paiement par chèques : l'ensemble des chèques, libellés à l'ordre de « M'ÉDUCENS », sera joint au dossier d'inscription. Les chèques seront encaissés entre le 1<sup>er</sup> et le 5 de chaque mois.
- Paiement par virement automatique pour la période des grandes vacances scolaires ( mode à venir)

### **A NOTER**

• Le chèque de 20€ euros établi à l'ordre de l'association « M'ÉDUCENS ». Le montant de cet acompte correspond à une adhésion obligatoire à l'association « M'ÉDUCENS ». En cas de désistement de la famille suite à la validation de l'inscription, l'association ne procédera pas au remboursement de ces frais.

• Un Chèque de 105€ correspondant aux frais de fonctionnement (20€ gestion du dossier/ 85€ les consommables des ateliers)

• Nous vous demandons de signaler au plus tôt toute difficulté de paiement des mensualités à la trésorière de l'association ou à la direction. Vous pourrez étudier avec elle des solutions. Dans tous les cas, chaque situation devra être régularisée dans les trois mois.

Au-delà nous ne pourrions pas mettre en péril la viabilité de l'école dont l'équilibre économique est fondamental. Votre enfant ne pourrait alors plus être scolarisé à l'école.

### **CALENDRIER ET HORAIRES D'OUVERTURE**

Un calendrier détaillé des jours d'école pour l'année sera mis en place avec les jeunes et remis aux familles. Les périodes de vacances sont celles de l'académie de Limoges, zone A.

L'école est ouverte les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h45 à 17h15 (à confirmer)

Le mercredi matin, l'école est ouverte pour le travail individuel ou en micros groupes. Chaque jeune sera prévenu si sa présence est requise.

**ABSENCES :**

Merci de nous signaler l'absence de votre enfant **par téléphone (06.42.22.40.18)** le matin avant l'heure de début des enseignements (laissez un message sur le répondeur si personne ne répond). Nous vous signalerons toute absence injustifiée. Pour les enfants que nous véhiculons de l'arrêt de bus/train jusqu'à l'école, il est impératif de nous avertir avant « le ramassage scolaire » que nous effectuons. Les absences fréquentes non-signalées nous amèneront à refuser la prise de charge au sortir du bus/train.

**PÉRIODE D'ESSAI :**

Une période d'essai de deux mois est systématique. A l'issue de cette période d'essai, les deux parties peuvent mettre un terme à l'inscription.

Plus de détails sur la charte-projet pédagogique.

**REPAS :**

L'école n'étant pas dotée d'une cuisine permettant la confection des repas, chaque enfant devra amener son propre déjeuner obligatoirement **dans une lunch box ou dans une boîte isotherme pour la conservation des aliments**. Un réfrigérateur est mis à disposition dans une salle repas et chaque enfant devra automatiquement mettre son repas dans le réfrigérateur à son arrivée (pour les denrées le nécessitant).

**L'École n'est pas responsable de la qualité des repas apportés. Sa responsabilité ne saurait être mise en cause en cas d'intoxication alimentaire des enfants.**

**ASSURANCE :**

☞ Nous vous demandons de nous fournir une attestation d'assurance responsabilité civile pour l'enfant scolarisé durant l'année concernée.

**VACCINATION / SANTÉ :**

Les ☞ documents et ✍ renseignements demandés dans la « Fiche sanitaire de liaison » doivent être à jour et complétés. Seules les vaccinations obligatoires sont demandées.

**RÈGLEMENT INTÉRIEUR DE L'ÉCOLE LE POINT DU JOUR :**

Tout comme la charte-projet pédagogique, il est joint au dossier d'inscription.

J'atteste avoir pris connaissance  
et accepter les conditions générales  
du présent dossier d'inscription.

Fait le ..... à .....

Signature du père

Signature de la mère

## **FOURNITURES SCOLAIRES**

Pour cette première rentrée, une grande enseignante devrait offrir à l'école une certaine quantité de fournitures scolaires : stylos, crayons, cahier, feuilles, classeurs... venant alléger les frais de fonctionnement.

Les frais de fournitures d'ateliers, en revanche, sont une charge commune.

### **Chaque enfant devra se munir de :**

- son agenda (il servira pour l'organisation)
- une chemise plastifiée (pour les échanges de correspondances)
- au choix quelques classeurs ou cahiers ou protège-documents, trieurs valisette...selon les besoins et le fonctionnement propre à chaque jeune sachant que les cours resteront sur place (sauf demande particulière de l'enfant / la famille)
- son propre tapis de sol
- un oreiller pour la relaxation (mini 30x30 pour être à l'aise)
- une blouse ou tablier ou vieux vêtements pour les ateliers (attention, prévoir une tenue spécifique au potager en supplément)
- le nécessaire pour le transport du déjeuner dans de bonnes conditions sanitaires
  
- **Pour laisser sur place :**
- une paire de bottes
- une paire de gants sécurisés
- une paire de chaussures

**Chaque jeune peut également emmener toute chose utile pour ses apprentissages (livre adapté, tablette, stylo ergonomique ou autre accessoire aidant).**